

RESIDENCE DU RUANDA.

N° 3530/AGRI.5.T.

U R G E N T ..

Objet:
Situation agricole
et vivrière..

Transmis copie pour information et direction
à Monsieur l'Administrateur du Territoire
de Ruhengeri..

Le Résident du Ruanda, G.SANDRART,



18/11/Agri
11/11/49

J.O
Detainut
R.A.M.

Monsieur l'Agronomie,

Me référant au paragraphe 4 de votre rapport spécial du 3 écoulé relatif aux produits saisonniers, je vous prie de me faire tenir, de toute urgence, le détail par catégorie des quantités de froment, haricots, pois, maïs ou autres vivres indigènes que l'ETI et les commerçants de Ruhengeri seraient à même de céder dès à présent.

Veuillez également préciser pour chaque produit le coût demandé par Kg.

J'insiste sur le caractère urgent de la présente demande d'information..

Le Résident du Ruanda, G.SANDRART,
(sé)G.SANDRART..

Monsieur l'Agronomie LENS

à

RUHENERI..

=====